



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**La Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités d'Aquitaine**

Vu le décret n°2012-1098 du 28 septembre 2012 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2013 fixant les conditions d'organisation des concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 28 janvier 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2020 modifiant les conditions d'organisation des concours ouverts par l'arrêté du 28 janvier 2020 autorisant, au titre de l'année 2020, l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants de service social des administrations de l'Etat pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche

ARRETE

Direction des
Examens et concours

DEC 4

ARTICLE 1^{er} :

Le jury du concours externe pour le recrutement d'assistants de service social, organisé au titre de l'année 2020, est composé comme suit :

Présidente :

Madame Sonia YASSA – Chef du bureau des personnels de direction et d'inspection – Rectorat de Bordeaux

Membres :

Monsieur Bachir AGUERGUAN, Conseiller Technique – DSDEN de la Gironde
Monsieur Humberto BATISTA - Principal adjoint, collège Jean Monnet - Saint Ciers sur Gironde

Monsieur Philippe BOUQUIN – Proviseur adjoint, Lycée des métiers – Gujan-Mestras

Madame Caroline DESJARDINS – Assistante sociale – DSDEN de la Gironde

Monsieur Joseph FERNANDEZ – APA – Rectorat de Bordeaux

Madame Marie-Hélène GARDE – Conseillère Technique – DSDEN de la Gironde

Madame Maud MAILLARD – APA – Rectorat de Bordeaux

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

Fait à Bordeaux, le 04 SEP. 2020

